BAREFOOT PASSION
Les étangs de Saint-Prest
Avenue de la libérté
28 300 Saint-Prest

BULLETIN D'INSCRIPTION - 43ème championnats de France Barefoot
Etang du Gorget 28300 Saint-Prest
Du 14 au 16 juillet 2023

Nom :..... Prénom :..... Date de naissance :……

Adresse : .....

.....

Ligue :..... Club : ..... N° Licence :.....

Important : **la licence FFSNW doit avoir l'extension National, un certificat médical doit etre envoyé à la fédération lors de sa souscription et cela avant le retour de la présente inscription.**
Autorisation parentale pour les skieurs mineurs.

Meilleures performances homologuées :

Slalom ..... pts Figures ..... pts Saut ..... m

Inscription dans les disciplines (1) ☐ **slalom** ☐ **figures** ☐ **saut**

Inscription dans les catégories (1) O **juniors** **O opens** **O seniors** **O dames**

Inscriptions préalables aux repas :

Samedi midi	…personnes
Samedi soir	…personnes
Dimanche midi	…personnes

Repas sur le plan d'eau le samedi midi et le dimanche midi. Plateau a 15 euros ou foodtruck

Pour le repas du samedi soir a 25.00 euros , réservation sur les feuilles avant le 10 Juillet. **Tout repas non réservé ne sera pas pris en compte. hotel officiel kiriad 24 avenue gustave eiffel 28000 chartres tel 0237259797 code BAREFOOT**

Droits d'inscription : barre : **50 €** 2 disciplines : **120 €** 3 disciplines :**150 €**

Ci-joint un chèque de .....**€** à l'ordre de **FFSNW et envoyer a alain gautier 13 avenue de choisy 94190 villeneuve st georges**
(les engagements non accompagnés des droits d'inscription ne seront pas retenus)

Je soussigné(e)..... atteste être titulaire d'une licence CDM de l'année en cours et m'engage à respecter les règles propres à la compétition désignée ci-dessus et d'une manière générale les règlements fédéraux. Je m'engage également à n'effectuer aucune action en justice, poursuite, demande d'indemnité quelconque à l'encontre de la F.F.S.N. W, la commission Barefoot ou l'organisateur et ce pour quelque motif que ce soit, lié à l'organisation de cette compétition.

Date..... Signature.....
(Signature des parents pour les skieurs mineurs)

Tout skieur non inscrit 8 jours avant le début de la compétition ne sera pas admis à participer à celle-ci. *Contrôle* : chaque skieur doit se présenter avant la compétition au secrétariat chargé des inscriptions, muni de sa licence CDM et de son certificat médical, pour contrôle des inscriptions.

(1) cocher les cases correspondantes à votre choix
(2) rayer les mentions inutiles

Cadre réservé à l'organisateur
Reçu le : enregistré le : Observations :